# Département de l'Hérault -----ARRONDISSEMENT

**DE BEZIERS** 

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LESPIGNAN

### **SEANCE DU 11 JUIN 2025**

Objet :

Convention d'installation et d'exploitation d'ombrières au stade **Présents**: Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

**Procurations :** M. Thierry CELMA à M. Didier MONTIER, M. Laurent FUSTER à M. Julien RIBES, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL.

Absents: MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18h30

N°: D - 2025 -06 - 11 - 07

Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public relatif à la réalisation et à l'exploitation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du stade signée en date du 14 mars 2024 avec la Société VLT'ENR, porteur du projet.

Cet avenant concerne particulièrement une modification de l'article « 8.2 Redevance à compter de l'entrée en vigueur de la convention » du contrat

Le montant de la redevance annuelle est porté à 5000 € et sera due à compter de la mise en service de l'installation, payable à terme échu annuellement.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

#### Nombre de Membres

Afférents En exercice Qui ont pris part Au conseil à la délibération

23 22

19

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le

17 JUIN 2025

ID: 034-213401359-20250611-D2025\_06\_11\_007-DE

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents + 3 procurations,

Approuve les termes de l'avenant n°1 ci-dessus présenté et, Autorise Monsieur le Maire à le signer avec la Sté VLT'ENR, porteur du projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 16 JUIN 2025
Et publication ou notification
Du 17 JUIN 2025
Le Maire :

DE LESO

Hérauti)

Hérauti

René COUSIN

Jean-François GUIBBERT